



**Dossier de contrôle ponctuel dans le cadre d'une vente,
à la demande de l'utilisateur**



Référence dossier SPANC :

- Article L.2224-8 du code général des collectivités territoriales
- Article R.431-16 et R.441-6 du code de l'urbanisme



Nom et prénom du demandeur

Adresse

Code postal **Commune**

Adresse du projet d'installation d'assainissement (si différente de l'adresse du demandeur)

Code postal **Commune**



- La prestation du SPANC correspond à la réalisation d'une visite ponctuelle de vérification du fonctionnement et de l'entretien d'une installation existante dans le cas d'une vente, comprenant la réalisation de la visite, la rédaction du compte-rendu et sa transmission à l'utilisateur ainsi qu'à la collectivité pour validation.

- Je déclare être informé que le coût de cette intervention me sera facturé d'un montant de 90,20 € TTC,

- Le règlement sera effectué par chèque à l'ordre du « Trésor Public », joint à la présente fiche de demande et adressé à la « Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon, Place Martin Bidouré, 83630 AUPS »



Fait à.....

Signature du demandeur

Le.....



A compter de la date de réception de cette demande, la Communauté de communes programmera, avec son prestataire, l'intervention du technicien du SPANC dans les plus brefs délais.

